

**Linda MISSE**

---

**De:** Marianne Jumas <marianne.jumas@gmail.com>  
**Envoyé:** samedi 9 mars 2024 16:48  
**À:** Service Urbanisme  
**Objet:** Réclamation PLU  
**Pièces jointes:** Courrier Mairie ST PAUL DE VENCE\_20083041.pdf

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Avec indicateur

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je vous remercie de prendre connaissance du courrier ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Marianne MUSA JUMAS

Mme Marianne MUSA épouse JUMAS  
371 Chemin des Salettes  
06570 SAINT-PAUL-DE-VENCE  
Tel : 06 70 09 19 31

Mairie de SAINT-PAUL-DE-VENCE  
Service de l'Urbanisme  
Place de la Mairie  
06570 SAINT-PAUL-DE-VENCE

A Saint-Paul-de-Vence, le 09 mars 2024

Objet : Réclamation relative au projet de PLU

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je me permets de vous écrire en ma qualité de propriétaire de la parcelle cadastrée AV 81 qui se trouve sur la commune de SAINT-PAUL-DE-VENCE.

En consultant le plan du projet de PLU qui se trouve sur le site du service de l'urbanisme de la commune, j'ai constaté que mon terrain a été mis *en zone rouge* au PPRIF.

Or, mon terrain a toujours été situé *en zone bleue* au PPRIF.

Je me suis donc rendue sur RDV en vos services le 08 mars à 09h30.

Il m'a alors été indiqué qu'il s'agit d'une erreur matérielle du bureau d'Etude qui a réalisé le plan du projet du PLU.

Je vous prie donc d'effectuer la correction nécessaire pour que mon terrain apparaisse toujours en zone bleue tel qu'il est toujours apparu dans les documents d'urbanisme antérieurs.

Je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Marianne MUSA-JUMAS

